

**LA GAZETTE DE JOLIETTE**  
PARAIT TOUS LES  
**Mardi et Vendredi.**  
—  
ABONNEMENTS.  
—  
UN AN.  
Canada ..... \$7.50  
Etats-Unis (en or) ..... 2.50  
(pa. ble d'avance.)  
Les frais de poste sont compris  
dans les deux cas.

# LA GAZETTE DE JOLIETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion 100  
Deuxième ..... 50.  
Troisième ..... 30.  
Quatrième ..... 20.  
Cinqième ..... 15.  
Sixième ..... 10.  
Septième ..... 8.  
Huitième ..... 6.  
Dixième ..... 5.  
Toute correspondance, et  
tous renseignements, doivent être  
adressés au responsable.

**CARTES D'AFFAIRES.**

**AVOCATS.**

**A. FONTAINE**, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.  
**J. MARTEL**, Avocat, Bureau: Bloo Pisk, No. 3 et 4, Joliette.  
M. J. Martel suivra les Cours du District de Joliette.  
La Société légale qui existait sous la raison sociale de "Martel & Beaudry" a été dissoute de consentement mutuel le 15 avril dernier. M. Martel continue les affaires de la dite société.  
**B. BABY & MCGONVILLE**, Avocats, Coin des Rues St. Vincent, et Ste. Marie, Joliette.  
MM. Baby & McGonville, suivent les Circuits de Montcalm, L'Assomption et Berthier.  
Joliette, 1er Avril, 1874.

**NOTAIRES.**

**P. CHARLAND**, Avocat, Bureau Pisk's Block—Porte No. 1, Joliette.  
M. Charland suivra les Circuits de Montcalm, Berthier et L'Assomption.  
**ARTHUR MCGONVILLE**, Avocat, Bureau: Place Bourget, Joliette.

**VEZINA & DESORMIERS**, Notaires publics, Bureau rue Manseau, Joliette.

**J. S. RIVEST**, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, L'Assomption.  
**J. B. CHEVIGNY**, Notaire, Bureau chez L. Desaulniers, Notaire, Joliette.  
**J. G. LEBLANC**, Notaire, Joliette—Bureau: Chez Mde. veuve Potvin, Rue Notre-Dame.  
Avril 1874.

**HUISSIERS.**

**A. B. DESY**, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et En-canteur licencié, Joliette.  
**L. S. LIPPE**, Huissier, St. Ambroise.  
**J. BTE. DESMARAIS**, Huissier, Bureau Rue de Lanaudière, Joliette.  
**B. PERRAULT**, Huissier de la Cour Supérieure, rue Manseau, Joliette.

**BONNE NOUVELLE!!!**

Mrs. MIRBAU & CHERRIER, ont le plaisir d'annoncer au Public qu'il vient d'ouvrir une boutique à Joliette.  
**PLACE DU MARCHÉ**, où ils tiendront constamment et de première qualité, quantité de meubles. Toutes les commandes seront exécutées avec soin et promptitude. Ces Mrs. ont aussi le talent de remettre à neuf les vieux meubles. Leurs prix sont si réduits qu'on ne marchande pas avec eux.  
MIRBAU & CHERRIER, Joliette, 2 Juin 1877.

**FONDERIE & FORGE**

**P. LAFORAIS & CIE**  
RUE ST. PAUL  
(PRES LE MARCHÉ)  
**JOLIETTE**  
Ont constamment en vente les objets suivants manufacturés par eux:  
Charrues en acier et en fonte  
" pour labourer dans les côtes  
" pour sarcler  
" pour faire les sillons et ren-chausser  
Chaudières, roues pour moulins Ac. &c.  
Rateaux à un cheval pour le foin.  
— AUSSI —  
**'LA REINE DE MOISSON'**  
Ou séparateur de grains et de graminées.  
**O. K. WOOD**  
PATENTE LE 9 MARS 1875  
MM. P. Leforais, Bis & Cie sont aussi agent pour la vente des *Fourcheuses* et *Sotsonneuses* de M. MOODY  
" O. A. " 1875.

**La Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie "The Sun" de Montreal.**

**BUREAU: 164 Rue St. Jacques.**  
Capital souscrit..... \$500,000  
Dépôt au Gouvernement..... \$50,000  
THOMAS WORKMAN, Esq. M.P., Président  
T. JAMES CLAXTON, Esq. Vice-Président  
M. H. GAULT, Esq. Managing-Director  
R. MACAULAY, Esq. Secrétaire.  
**ASSUREZ-VOUS** contre les accidents de votre vie.  
dans l'Assurance Mutuelle "The Sun" de Montreal qui donne tous les avantages désirables soit sur la vie, soit contre les accidents, aux conditions les plus favorables.  
La "Sun" donne des polices sur la vie et pour des placements sous toutes les formes et joint les meilleures garanties aux taux les plus modernes—sur application spéciale.  
PELLETIER & BOYD, Agents, Sorel, P.Q.  
Médecin de la Compagnie, Dr. M. S. BOULET, Joliette.

**The Sun Mutual Life Insurance Company of Montreal.**

**OFFICE: 164 St. James Street.**  
Subscribed Capital, \$500,000  
DEPOSITED WITH GOVERNMENT, \$50,000  
THOMAS WORKMAN, Esq. M.P., President  
T. JAMES CLAXTON, Esq. Vice-Président  
M. H. GAULT, Esq. Managing-Director  
R. MACAULAY, Esq. Secretary.

**INSURE YOUR LIFE** Against accidents in the Sun Mutual of Montreal, grants every thing desirable in Life or Accident Insurance on the most favorable terms.

Life and endowment policies of all approved forms, uniting ample security and moderate cost, under a definite contract.  
PELLETIER & BOYD, Agents, Sorel, P.Q.  
Medical Officer, Dr. M. S. BOULET, Joliette.



**CHARLES LEVESQUE, V. S.**

**MEDECIN VETERINAIRE**  
Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.  
Bureau: à Berthier.

**DISSOLUTION DE SOCIETE.**

Le SOUS-SIGNÉ vous informe que la Société existant avant aujourd'hui sous les noms et raison sociale de "Mercurie et Gales" étant maintenant dissoute, devant le continuera seul les affaires, dans le magasin de J. Bte. Chapdelaine, Esq. coin de la  
Place du Marché et de la rue Manseau.  
Il prend en même temps occasion d'annoncer au public, qu'on trouvera à son magasin un assortiment considérable de  
**CHAPEAUX pour Dames, Messieurs et Enfants**  
Aussi—Un très bon assortiment de GARNITURES pour Chapeaux, Toques et autres, consistant en Rubans, Fleurs, Dentelles et Franges de toutes sortes.  
On y trouvera aussi un bon assortiment d'Étoffes à Bonnes les plus nouvelles, Tweeds, Costings, Alpêtres divers couleurs, Mérinos, Mousselines à Robes, Indiennes, Gants, Bas, Gorpets, etc.  
Il y a un grand avantage à aller acheter chez le Soussigné, parce que l'on est certain de ne pas trouver de vieilles marchandises comme on a l'habitude d'en acheter assez souvent dans les magasins en ville depuis longtemps; la raison est qu'ayant acquis la presque totalité de son STOCK, il se trouve actuellement dans une position telle, qu'il ne peut vous offrir que des  
**MARCHANDISES tout-à-fait nouvelles et du dernier goût.**  
Une visite est sollicitée.  
Votre, Ac.  
L. A. E. GATES, Joliette, 27 Juin 1877.

**Feuilleton ?**

**LES MARTYRS DE LA SIBERIE.**

**CHAPITRE XL**

**LA SIBERIE. — SA COLONISATION**  
(Suite.)  
La récolte fut plus abondante. Avec plus de condamnés, elle l'aurait été d'avantage encore.  
Le gouvernement transporta des colons dans les riches et fertiles provinces occidentales de la Sibérie; on il refoula, vers les forêts et les toundris, les possesseurs légitimes; les Vogules, les Ostiaks et autres païens qui, n'appartenant pas à la religion orthodoxe, ne méritaient pas de vivre de la même vie que les fidèles sujets de sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, seul représentant sur la terre du Dieu de toute bonté.  
La production de l'or double. Les lingots étaient magnifiques; mais plus pesants, ils auraient été plus beaux encore.  
Le gouvernement s'associa les seigneurs et leur permit d'envoyer leurs paysans, à condition d'avoir sa bonne part dans les bénéfices. Les seigneurs n'eurent garde de se refuser à une aussi excellente opération, et pour y avoir leur petite part, les savants n'hésitèrent pas à publier de beaux livres, dans lesquels ils vantaient les charmes particuliers du paysage en Sibérie, la douceur du climat et l'incomparable fertilité du sol, et célébraient le bonheur qui attendait, sur cette terre libre, les exilés, dont on ne voyait aucun revenir à l'expiration de sa peine.  
En effet, les exilés ne revenaient pas; ils ne reviennent pas non plus aujourd'hui, mais on sait pourquoi.  
La production de l'or augmentait toujours, pas assez vite pourtant.  
Hélas! pour la Russie que, près d'elle, et comme étreinte entre trois ennemis puissants et avides, se trouvait une nation aussi héroïque que malheureuse, vouée à la trahison et à l'ingratitude, une nation qui avait sauvé l'Europe au prix de son sang, et que l'Europe abandonnée, une nation qui continuait à appeler la France sa sœur, et pour laquelle la France n'avait jamais tiré sa redoutable épée, un peuple qui n'avait et n'a encore pour lui que la justice, le courage et l'honneur.  
C'était une proie désignée à l'avance aux chasseurs d'hommes. Les trois puissances alliées pour le vol et l'oppression du royaume de Pologne se partagèrent ses débris; de leur part la Prusse et l'Autriche se firent une pépinière de soldats pour leurs armées; le tzar, pressé du loir, commença par dépeupler ses nouveaux sujets, non-seulement de tout ce qui pouvait être emporté, mais de leurs maisons, de leurs terres, de leurs droits, de leurs libertés, de leur religion, puis, profitant de leur désespoir, il mit la nation en coupe réglée pour les besoins de la colonisation des toundris et des mines de Sibérie.  
Chaque semaine une chaîne de déportés polonais franchit la frontière de la patrie vaincue, qu'ils ne doivent plus revoir; chaque semaine une de ces chaînes ou plutôt le commencement d'une de ces chaînes sans fin qui se déroulent de Varsovie à Nertchinsk, et vient s'engouffrer dans l'oussaire sibérien.  
Convoyé un grand lac, que pour le dessécher, on a percé au flanc par une tranchée, par laquelle ses eaux s'écoulent peu à peu, depuis près de cinq années la Pologne se déverse lentement dans les marais du Nord. Le sang, car ici l'eau est du sang, et du sang le plus pur; diminue d'une manière insensible, mais continue; le lac se tarit sans même que les specta-

teurs inattentifs le remarquent. La Pologne se fait Russie, et là où des Poissons nous tendent la main, avant peu les Cosaques nous menaceront du knout et de la lance.  
La vraie Pologne sera alors en Sibérie, contrée romantique (écrit un savant auquel ces lignes ont sans doute mérité des croix et des honneurs), d'une fertilité étonnante et dont l'admirable climat est d'une rare salubrité; l'hiver y est froid, mais le ciel y est pur et serein. En arrivant au lieu de sa destination, l'exilé rompt avec sa vie passée, qu'il oublie comme un songe pénible et qui, aux yeux du gouvernement, est comme non avenue; personne n'ose même lui rappeler sa condamnation, et l'autorité, dans ses rapports avec eux, ne les nomme que les malheureux.  
Cette citation, que le lecteur pourra rapprocher de faits certains dans le drame, auquel cette étude géographique sert comme d'introduction, lui ouvrira les yeux sur la manière véridique dont les Russes et leurs partisans écrivent ce qu'ils appellent l'histoire.  
Un homme qui n'a cependant voyagé en Sibérie que comme artiste, mais qui avait un noble cœur, disait, en revenant des mines de Nertchinsk: C'est l'enfer sur la terre!  
Et maintenant, veut-on savoir le nombre des damnés de la tyrannie cupide du tzar.  
Un Russe, Pjote Artamoff, nous l'apprendra dans une phrase dont le terrible laconisme donne le frisson.  
Les mines sibériennes occupent CINQ CENT MILLE HOMMES.  
Occupe vingt dix tuent.  
En supposant qu'un mineur vive dix ans, ce qui est plus qu'une exception, c'est donc cinquante mille vies d'hommes que coûte l'or chaque année.  
Il est vrai que la Pologne n'est pas encore tarie, et avec des précautions, elle pourra fournir longtemps encore des mariers.

Le gouvernement avisera; on peut y compter, car pour chaque travailleur mort l'Etat perçoit, en moyenne, 1 kilogramme du précieux métal par an, c'est-à-dire une somme de 3,444 fr. 45 c., sans compter la quantité que savent détourner les employés du trésor.  
Du reste, que l'on se rassure, l'art de l'aménagement dans la coupe réglée des hommes est parfaitement entendu en Russie, on peut en juger en jetant les yeux sur le tableau publié par le savant géographe Schnitzler.  
En 1822, toutes les mines d'or de la Russie ne rapportaient encore 884 kilogrammes mais en 1832 (la première inscription de Pologne avait eu lieu), elles en rendaient 6,306; dix ans plus tard, en 1842, 16,036, et en 1851, 25,340. Enfin, en 1862, la nouvelle inscription sera venu donner une nouvelle impulsion à ce rendement colossal.

Sur les 500,000 forçats occupés dans les mines de cette Sibérie romantique, où ils oublient leur vie passée comme un rêve pénible, les nobles enfants de la Pologne forment aujourd'hui plus des deux tiers; le reste se compose de scélérats incendiaires, voleurs et assassins, et aussi de quelques chefs principaux de sectes persécutées, de dissidents russes, de celle surtout des Sceptsi, ce terrible ver rongeur de la religion grecque-moscovite, secte qui, en dépit des poursuites dirigées contre elle, mine sourdement le trône des tzars et gaudra chaque année de nombreux adeptes.

Voici pour la population des mines; quant à celle des villes, villages, steppes, forêts, toundris et neiges éternelles, outre les Russes, qui n'en forment qu'une insignifiante minorité, elle se compose des éléments les plus divers, et est représentée, dans le gouvernement de Tobolsk seulement, par plus de vingt peuples divers. Vogules, Ostiaks, Kamouks, Samoïèdes, Boukhares, Kirguisses, Polonais et autres, tous différents les uns des autres par les traits, la reli-

gion, les mœurs, les occupations et le langage.  
Telle est la Sibérie, dans laquelle venait d'entrer une nouvelle chaîne, d'environ 500 déportés, commandée par le général Mitved, et attendue, à Tobolsk, par la Commission du triage, chargée d'en disséminer les éléments dans cette prison sans bornes, où tout condamné n'est plus qu'une machine vivante, livrée, à l'arbitraire plus effroyable.

**CHAPITRE XLI**  
**LES VIEUX CROYANTS.**

De toutes les villes de la Sibérie proprement dite, Tioumen est la première que l'on rencontre, la première aussi qu'y aient fondé les Russes lorsqu'ils envahirent ce pays.  
A vrai dire, ils ne pensaient guère alors, c'était en 1581, qu'à se fortifier contre les attaques des Vogules, habitants du pays, et ils se contentèrent de construire une forteresse en pierre entourée d'un camp retranché, commandant la fertile vallée de la Toura et le cours de la rivière, navigable depuis ce point jusqu'à l'Océan Glacial.  
La position exceptionnelle qu'ils avaient choisie à mi-chemin d'Ekaterimbourg et de Tobolsk, dont Tioumen n'est éloigné que de 347 versts et presque au centre des districts miniers de Verkoutourie, transforma bientôt leur première création; le camp se fit ville et devint le centre d'un important commerce alimenté par les Tartares, les Bachkirs et les Kamouks qui, de distances très-considérables, viennent échanger dans ses marchés leurs nombreux bestiaux et leurs cuirs contre les fourrures du Nord, les poissons fumés de l'Irtisch, les armes d'Orenbourg et les produits manufacturés de l'Europe.

Aujourd'hui, Tioumen, devenu chef-lieu du district, compte près de 800 maisons, 7 ou 8 églises, un couvent, et possède des fabriques de savon, des tanneries considérables, un chantier de construction pour les barques, et une fonderie de cloches.  
Un premier abord, toutefois, il serait difficile à un voyageur de se faire une idée de l'importance de la ville et surtout de l'opulence de certains de ses habitants. Sans quelques églises en pierres, une citadelle d'aspect peu imposant, et un vaste ostrog situé tout à l'extrémité du faubourg de la Démianka, Tioumen ne présente à l'œil qu'une agglomération de maisons de bois aussi exigües que peu élégantes, perchées sur des troncs d'arbres fort au-dessus du sol, comme sur des échasses, et qui, accessibles seulement par des échelles de bois, véritables casse-cou, ressemblent à ces anciens pigeonniers posés sur des colonnes, que l'on retrouve encore dans certains parties de la France.  
Cette singularité de construction, expliquée et nécessitée par la fréquence des inondations, se trouve fréquemment ensuite tout le long du Tobol, dont les bords sont plats et marécageux, et si elle frappe plus particulièrement à Tioumen, c'est qu'elle s'y fait remarquer pour la première fois.

Mais en Sibérie, moins que partout ailleurs, il ne faut juger ni les maisons sur l'apparence, ni les gens sur le costume.  
Tel homme à longue barbe et à caftan de drap grossier qu'on prendrait tout d'abord pour un paysan peut aisément négocier faisant ch. que année pour plusieurs millions de roubles d'affaires, et si l'on se donne la peine de grimper à une de ces isbas dont la porte est si basse qu'on ne peut entrer qu'en se courbant, on demeurera stupéfait en se trouvant dans des salons grands tout au plus comme une chambre ordinaire, mais encombrés de meubles précieux de tableaux et d'objets de prix apportés à travers toute l'Europe, avec des peines infinies.

**FAITS DIVERS.**

**néoissais.**—Voici un trait d'héroïsme et de dévouement admirable qui nous a été raconté par plusieurs témoins oculaires, dignes de foi.  
Samedi le 18, à 3.10, comme le train de Champlain—No. 5—quittait la gare Bonaventure, à Montreal, James Labrecque, canadien-français, chauffeur de la locomotive—No. 237, aperçut sur la voie ferrée un enfant qui chassait une chèvre hors du chemin. Le train était lancé à toute vapeur, il était impossible de l'arrêter à temps pour sauver le malheureux enfant. Alors Labrecque, qui a résolu de le sauver d'une mort horrible, a couru le plan le plus hardi. Dans moins de temps qu'il en faut pour le dire, il court sur la charrue en avant de la locomotive avec un sang froid étonnant, et en arrivant près de l'enfant, il le presse du pied hors de la voie avec une adresse qu'on ne possède que dans ces moments suprêmes! Un semblable fait recevrait un prix en France.—*Franco-Canadien.*

**ENCORE LE SERPENT DE MER.**—Vendredi dernier, après midi, tandis qu'un monsieur et sa dame se promenaient tranquillement en chaloupe sur le Detroit, entre le rivage de Byram et le Phare de l'Île Capitaine, leur attention fut attirée par un bruit étrange et sifflant, et par une sorte de rugissement, et ils aperçurent bientôt, à un huitième de mille de distance, un monstre marin avançant rapidement. Le monstre se tenait droit, était apparemment aussi gros en circonférence qu'un boucaut, montrait une tête énorme, et l'exhibait pas moins de quinze à vingt pieds de sa longueur. Il s'est avancé à une petite distance de cette manière, lorsqu'en sifflant et en rugissant, il disparut complètement sous les eaux, pour reparaitre tout près de la chaloupe. Les promeneurs s'approchèrent immédiatement de la côte et furent bientôt hors de l'atteinte du monstre, et personne ne peut le blâmer de leur fuite précipitée. Le monstre n'est évidemment ni baleine, ni marsouin ni requin, et ce qu'il est une question encore à résoudre. Nos correspondants sont des gens dignes de foi qui ne sont pas adonnés aux histoires de poissons.—*Portchester Journal.*

**LA FLOTTE D'AUTOMNE.**—Le nombre de vaisseaux connus qui doivent visiter notre port cet automne est très-encourageant pour les ouvriers de bord, car il promet jusqu'à présent, 77 navires de plus que l'année dernière.  
La liste qui vient d'être publiée contient 218 noms de navires pour Québec, 15 pour Montreal, 7 pour Gaspé, 6 pour le Saguenay et 5 autres pour divers autres ports dans le bas du fleuve.  
En 1876, à la même date, à peu près, c'est-à-dire le 3 août, 141 navires seulement étaient annoncés pour Québec.—*Canadien.*

**NATATION.**—Frédéric Cavill a traversé la Manche à la nage, entre le Cap Griznez et Douvres.

**VARIETES.**

Ne soyez pas importuns; il vaut beaucoup mieux qu'on vous oblige à recevoir que d'obliger les autres à vous donner.  
—Il y a quelque de très-attrayant chez les petites filles, disait un ministre.  
—Oni, répondit un cultivateur, et cela augmente même à mesure qu'elles grandissent.  
A l'exposition agricole. Un groupe mondialement se promène et examine l'exposition des bestiaux. On discute du mérite des sujets. Seule, la charmante Mlle Z... n'avait pas encore donné son avis.  
—Et vous, mademoiselle, aimez-vous les bêtes? risque un gentleman en faisant tourner un longnon.  
—Mais, monsieur, répond en rougissant l'ingénue, c'est une déclaration que vous me demandez-là!

Une gauloiserie du Masque de Fer / Aux Tuileries.  
Trois gentlemen sont assis auprès d'une petite dame, et l'un d'eux fait sauter sur ses genoux un bove de trois ou quatre ans, joli comme un ange.  
—Frappé de la beauté de l'enfant, une dame d'un certain âge s'arrête et dit au jeune homme;  
—C'est à vous, monsieur, ce joli petit garçon?  
—Les trois gentlemen se levèrent et répondirent en même temps:  
—Où, madame!

(A Continuer)

JOLIETTE

MARDI, 4 SEPTEMBRE 1877.

RENTREE DES CLASSES.

Les vacances sont finies. La jeunesse, aimant l'étude, reprend la route du collège, du séminaire, du Lycée, de l'Académie et de l'école primaire.

A Joliette, hier, se sont ouvertes les classes des Demoiselles au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame ainsi que les écoles de garçons sous la direction des Clercs de St. Viateur.

Aujourd'hui, le Collège Joliette reçoit ses joyeux élèves, revenant tous heureux vers la maison où ils ont passé déjà de si beaux jours. Il en est de même au Collège de l'Assomption et à l'école d'agriculture qui y est attachée.

L'enseignement supérieur donné dans les deux collèges voisins que nous venons de nommer, est trop connu, trop hautement apprécié par le public pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici, le mérite de ces deux maisons se déduit du fait que, chaque année, le nombre des élèves augmente. Ce fait est du reste tout à la louange et à la gloire des populations de nos campagnes qui comprennent mieux de jour en jour l'importance de l'éducation de la haute instruction. Dans le District de Joliette, il y a maintenant beaucoup de familles qui comptent parmi leurs membres, un ou plusieurs hommes instruits; les uns dans le clergé, d'autres dans les professions libérales, quelques-uns dans le commerce et un petit nombre à l'agriculture ou à la mécanique.

La ville de Joliette est singulièrement favorisée sous le rapport des maisons d'éducation, car actuellement, outre son collège et son couvent elle compte deux maisons d'écoles catholiques qui lui font honneur et où tous les enfants peuvent aller puiser les premiers rudiments de la science. L'école dirigée dernièrement par MM. les Commissaires, sur la rue St. Louis, près la rue Fabre est une maison de première classe bien floris, et nous l'espérons, adaptée aux besoins qu'elle doit rencontrer.

L'autre école est une très jolie maison en bois que jusqu'aujourd'hui plus de 300 élèves ont fréquentée. L'arrondissement No. 1, étant divisé ces écoles ne seront plus fréquentées que par environ 150 élèves. Les deux écoles compteront en outre six professeurs. Ainsi, du coup, l'enseignement va être grandement amélioré et l'état sanitaire ne laissera que peu de choses à désirer, si toute fois, la nouvelle maison est bâtie dans des conditions telles qu'il soit facile d'y observer les lois de l'hygiène, comme nous l'espérons.

Mais outre ces améliorations matérielles et que l'on peut toucher du doigt, il y en a d'autres morales et intellectuelles qu'il convient de mentionner. Ainsi dans les deux écoles, on enseignera, cette année, à l'avenir, l'Anglais dont l'étude est indispensable à tous. Il ne faut pas s'attendre naturellement qu'on apprendra parfaitement cette langue, mais on y donnera d'excellentes notions qui faciliteront plus tard l'étude de l'Anglais et auront rendu cette langue familière à tous.

Il y a plus, MM. les Commissaires d'Écoles de la Ville ont décidé, en outre, d'ériger l'école de la rue St. Louis, en école modèle, académique. Ainsi outre les sciences premières, enseignées dans toutes les écoles, on y enseignera la tenue des livres, le mesurage et autres sciences suivant le programme adopté par le Conseil de l'Instruction Publique.

Les avantages qu'offrira cette institution, sont très grands pour cette localité. En premier lieu l'enseignement, étant presque gratuit, tous les habitants de cette localité pourront y envoyer leurs enfants, qui suivront un bon cours commercial. En sortant de là, les élèves, à 14, 15 ou 16 ans seront en état de gagner honorablement leur vie. En second lieu, les jeunes gens qui désireront suivre un cours classique au Collège de cette Ville, pourront le faire avec plus d'avantage, étant au sortir de l'école, bien préparés à étudier les hautes sciences. Ils s'épargneront probablement en outre, le coût d'une ou deux années de Collège.

Donc, à tous les points de vue, la population de Joliette doit se rejouer de cette mesure adoptée par les commissaires, secondés en cela par le Rév. M. Lajoie, curé de cette ville.

Pour notre part, nous en sommes très heureux et nous en remercions sincèrement les autorités.

Nous avons dit que l'école d'agriculture de l'Assomption doit ouvrir ses portes aux élèves aujourd'hui. L'étude de cet art, de cette science, est peu en faveur auprès de la population agricole en ce pays. C'est un malheur que tout le monde devrait avoir à cœur d'éviter.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro.

COUR CRIMINELLE

Les Assises de la Cour Criminelle pour le District de Joliette ont été ouvertes Samedi dernier sous la présidence de Son Honneur le juge Olivier. Après les proclamations d'usage et l'appel des jurés, Son Honneur fit aux grands jurés l'adresse suivante:

MESSIEURS LES GRANDS JURÉS.

«Durant le dernier terme de la Cour Criminelle, j'ai eu occasion de féliciter le District de Joliette sur l'absence totale de crimes. Nous étions tous fiers du fait que notre District était exempt de crimes graves. Je ne sais si la Providence a voulu rabaisser ce sentiment d'orgueil avec lequel nous nous sommes réjouis de la moralité de notre District. Quoiqu'il en soit je regrette d'avoir à constater qu'il y a aujourd'hui devant vous des accusations qui sont d'une nature bien grave. Vous allez vous prononcer sur des accusations pour des crimes qui ont été inconnus dans ce District depuis qu'il a été détaché du District de Montréal. Il y a devant cette Cour deux cas d'infanticide, c'est-à-dire, que deux femmes sont accusées d'avoir mis à mort leur propre enfant. Vous aurez aussi à vous occuper d'un cas d'avortement, chose heureusement fort rare dans nos campagnes. Ce crime est très grave et tout à fait contraire aux mœurs de la population qui habite le Canada. L'officier de la Couronne vous expliquera la nature de cette offense et vous procurera les renseignements dont vous pourrez avoir besoin sur ce sujet. Vous aurez à vous occuper d'un cas d'incendie. C'est un cas heureusement assez rare, parmi nous. C'est une offense très grave que la loi punit sévèrement mais qu'il est très difficile de prouver. Vous aurez aussi à vous occuper d'un cas d'assaut avec intention de meurtre. Ce crime était autrefois puni d'une manière très sévère. La loi condamne autrefois à la peine capitale, c'est-à-dire à la mort, les personnes convaincues d'assaut avec intention de meurtre. Mais pendant la dernière session on a amendé la loi de manière à remplacer la peine capitale par un emprisonnement plus ou moins long suivant la gravité de l'offense. Il y a aussi deux cas d'assaut avec intention d'indiger des blessures graves. Il y a une accusation pour vol, et deux accusations pour cruauté envers les animaux. Quoique cette dernière offense soit moins grave, cependant elle ne laisse pas d'être reprehensible et de mériter la punition infligée par la loi à ceux qui s'en rendent coupables. Telle est Messieurs, la nature des offenses dont vous aurez à vous occuper.

L'officier de la Couronne portera devant vous les accusations contre les personnes accusées d'avoir commis des crimes, et vous aurez alors à examiner les témoins à charge. Il est très rare que le grand jury soit appelé à entendre les témoins à décharge, parce qu'il vous ne faites pas le procès des personnes accusées de crimes: cela est du ressort des petits jurés. Votre devoir est de décider si les accusations sont fondées ou non fondées. Si vous croyez suivant votre conscience et d'après la preuve que vous aurez entendue qu'une accusation est fondée, vous rapporterez l'accusation en Cour, et votre président endossera sur l'indictment le mot "True bill." Le procès de l'accusé se fera alors devant les petits jurés qui décideront en dernier ressort de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé.

Vous voyez quelle protection la Cour accorde à l'accusé afin d'éviter que personne ne soit condamné injustement. Pour que vous puissiez rapporter un verdict de "true bill" il faut qu'au moins douze d'entre vous soient d'opinion que l'accusation est fondée. Et l'accusation que vous aurez rapportée en Cour comme fondée donnera lieu au procès de l'accusé, qui sera fait par douze petits jurés, lesquels décideront d'une manière finale. Les devoirs des grands jurés diffèrent essentiellement de ceux des petits jurés. Les petits jurés doivent donner aux personnes accusées le bénéfice du doute, tandis que les grands jurés doivent accorder le bénéfice du doute à la Couronne. Comme je vous l'ai déjà dit, vous n'êtes pas appelé à vous prononcer sur la culpabilité des personnes accusées, mais vous êtes appelé à décider si les accusations sont fondées. Si vous croyez que la personne accusée est coupable, vous aurez lien de rapporter un "true bill." Par le serment que vous venez de prêter, vous vous êtes engagés à ne condamner personne par haine ni par vengeance et de n'accuser personne par sympathie ni par faveur, vous devez décider suivant votre conscience. C'est du reste un fait reconnu que dans notre pays les décisions des membres du jury sont ordinairement dictées par la justice et l'équité. Vous devez vous rappeler que vous êtes en quelque sorte les gardiens de la société. Si vous laissez aujourd'hui, s'échapper un coupable, un assassin, vous lui fournissez le moyen de recommencer à commettre d'autres crimes, vous mettez en danger la vie ou la propriété de vos concitoyens et vous vous exposez à être vous mêmes les premières victimes.

Dans l'exécution de votre devoir, que vous accomplirez suivant votre conscience, sans haine et sans faveur, vous n'avez rien à craindre. Vous devez garder le secret de ce qui se fait dans votre chambre. Il est des personnes faibles qui pourraient être intimidées par la crainte de faire naître des sentiments de haine ou de vengeance envers elles. La loi a prévu cet inconvénient et a voulu assurer la liberté du jury en obligeant les membres de ce corps à garder le secret de leurs délibérations. C'est

donc dans votre propre intérêt ainsi que dans l'intérêt de la justice, que vous êtes obligés de garder le secret de ce qui se passe dans votre chambre. Vous aurez l'aide de l'officier de la Couronne, vous avez aussi le droit d'avoir l'aide de la Cour chaque fois que vous en aurez besoin. Vous êtes les gardiens du District et la Cour doit concourir à vous rendre votre charge aussi facile que possible.

Il y a d'autres modes de procédure, mais comme ils ne sont pas usités en Canada, je m'abstiendrai de vous en faire une longue explication. Vous avez le droit de présenter ce qu'on appelle un "présentement". Cela aurait lieu dans le cas où vous auriez connaissance de crimes qui auraient été commis dans le pays et dont les coupables n'auraient pas été mis en accusation. Dans le cas où vous auriez à faire un "présentement", il faudrait d'abord nommer le coupable publiquement, car cela lui donnerait l'avis. Je n'en dis pas plus long là-dessus, parce qu'il est rare qu'on agisse par "présentement". Il vous suffira de signaler ce cas à l'officier de la Couronne, et c'est sur le refus de ce dernier, de mettre le ou les coupables en accusation que vous pourrez présenter un "présentement". Vous avez en sus pour devoir de visiter la prison et de constater si on a suffisamment égard à la santé des prisonniers, s'ils ne sont pas maltraités ou s'il y a des personnes qu'on garde injustement en prison, ou contre lesquelles il n'y a pas d'accusation. Cette visite une fois terminée, vous devez faire rapport à la Cour. Messieurs, j'espère que les quelques remarques que je viens de faire sur vos devoirs comme grands jurés, vous suffiront pour vous faire comprendre ce que vous avez à faire.

Messieurs, avec ces explications, je vous laisse le devoir d'accomplir la charge qui vous est confiée. Vous pouvez vous rendre dans votre chambre et vous prononcer sur les indictments.

Les grands jurés se retirèrent ensuite pour délibérer. Dans l'après-midi les grands jurés ont rapporté comme fondées les accusations suivantes:

La Reine vs George Gagnon.—Assaut avec intention d'indiger des blessures corporelles graves. Il plaide non-coupable M. Godin avocat pour l'accusé. Procès fixé à Jeudi.

La Reine vs Joseph Contré.—Même offense. Il plaide non-coupable, M. Mariel pour l'accusé. Procès fixé à jeudi.

La Reine vs James McLeary.—Incendie, il plaide non-coupable. Procès fixé à jeudi.

La Reine vs Les Ducharme.—La prisonnière accusée d'infanticide et d'avoir caché la naissance de son enfant. Elle plaide non coupable à ces deux accusations. M. L. A. McConville défend l'accusé. Procès fixé à Mercredi.

La Reine vs Délima Beaudoin (femme Vaillancourt)—Assaut avec intention de meurtre.

La Reine vs Délima Beaudoin (femme Vaillancourt).—Entrée avec effraction dans une maison privée avec l'intention de commettre une félonie. Elle plaide non coupable. Procès fixé à jeudi prochain.

M. Mariel défend l'accusé.

La Reine vs Angélique Riendeau.—Vol d'une vache. Elle plaide non-coupable. Procès fixé à jeudi.

La Reine vs Gédéon Desrosiers est accusé d'avoir procuré un avortement, d'avoir administré du poison ou des substances délétères, etc. Il plaide non coupable. Procès fixé à jeudi. M. Godin défend l'accusé.

La Reine vs Alexis Coutu de St. Félix, pour avoir tué et maltraité des animaux.

La Reine vs Exilda Lapointe Infanticide. Vu l'absence des deux accusés en dernier lieu nommés, M. Baby pour la Couronne demande qu'il émane de cette Cour des mandats d'arrestation contre les dits Alexis Coutu et Exilda Lapointe.

Les grands jurés ont rapporté qu'ils ont visité la prison et déclarent que l'ordre et la propreté avec laquelle la prison est tenue, ne laissent rien à désirer. Ils ont interrogé les prisonniers et ceux-ci ont déclaré n'avoir aucune plainte à faire contre leurs gardiens.

Les grands jurés ont aussi remarqué à la Cour que le géôlier est très à l'étroit et qu'il n'a pas un logement convenable pour sa famille. La Cour s'ajourne ensuite à Lundi, le 3 courant.

SEANCE DE LUNDI.

Angélique Riendeau accusée d'avoir volé une vache, la propriété d'un nommé Valois de Ste. Elizabeth, est trouvée coupable par les petits jurés, qui la recommandent à la clémence de la Cour.

James McLeary comparait à la barre. Le prisonnier est accusé d'avoir, dans la paroisse de St. Charles de Lachenaie, mis le feu à une grange. Comme il n'a pas d'avocat, la Cour nomme M. L. A. McConville, pour le défendre. L'accusé ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales. L'acte qu'il a commis est plutôt le fait d'un insensé que celui d'un homme qui aurait l'intention de commettre une félonie. Il déclare avoir fait du feu pour se chauffer. Les jurés considèrent qu'il ne peut être responsable de ses actes, et sont d'avis que le prisonnier doit être acquitté. Cependant, comme il y a divergence d'opinion entre les pri-

sonnier et les jurés, quant à la manière la plus convenable de se chauffer lorsqu'on a froid, ces derniers recommandent que M. McLeary soit chauffé en prison, jusqu'à ce qu'on ait pris des mesures pour le chauffer dans un asile d'aliénés.

INFORMATIONS.

—Etat comparé des revenus du marché (taxe sur les voitures,) pour le mois d'août 1877 et le mois correspondant 1876.

Table with 4 columns: Aout 1876, Aout 1877, 5 et 12, 19 et 26. Rows show revenue for 1876 and 1877 with sub-totals for 5 and 12 days, and 19 and 26 days.

Depuis le 24 Mars 1877, au premier Septembre inclusivement la taxe des voitures sur le marché de Joliette a donné la somme totale de \$377.09. Pendant les mois de 1876, le même revenu ne s'est élevé qu'à la somme de \$376.41. Il est, de là, facile de conclure que cette source de revenus pour la corporation de Joliette est plus que doublée cette année. Les quatre derniers mois de l'année de vont donner autant que les cinq qui viennent de s'écouler. Car voilà les gros marchés qui vont commencer bientôt.

Suivant les derniers avis reçus du Manna Loa par la Gazette d'Hawaii, le lac de Kilanea, qui depuis plusieurs semaines était vide et avait l'apparence d'une immense cavité noire de 500 pieds de profondeur, est maintenant rempli presque jusqu'au bord d'une lave liquide et extraordinairement agitée.

Il est question de l'établissement d'une compagnie de vapeurs espagnols entre la Peninsule et les républiques de l'Amérique centrale, avec des escales aux îles Canaries et aux Antilles.

La récolte de blé sur la rivière Gatineau est la plus forte qu'elle n'y ait encore été vue; la moyenne est de trente minots de l'acre, paraît-il.

Tout annonce que l'Exposition provinciale va obtenir un beau succès cette année. Nous apprenons que le nombre d'exposants est très satisfaisant et que la liste des entrées contient une grande variété d'animaux, de produits, de machines, etc. Le comité conjoint travaille avec une ardeur digne de tout éloge; il fait surtout des efforts pour faire rencontrer, durant l'Exposition, les producteurs et les acheteurs.—Canadien.

Belgrade, 30.—Le général Grines a été nommé chef de l'état-major serbe. Les officiers russes achètent du grain et du bétail en Serbie.

Bucharest, 30.—La Roumanie n'a conclu aucune convention avec la Russie. L'armée roumaine gardera son individualité tout en coopérant avec les Russes.

Le prince Charles, avec le gros de son armée, suivra bientôt l'avant garde de l'autre côté du Danube à Korabig.

Si la guerre continue jusqu'à l'automne on calcule qu'elle coûtera à la Russie environ 850,000,000 roubles, 732,000,000 ont déjà été dépensés. Pour couvrir ce montant il y a une réserve de 150,000,000 de papier monnaie sera émis pour la balance de 450,000,000. Il y a déjà en circulation 877,000,000 en papier monnaie.

On s'occupe encore beaucoup de Plevna, où Osman Pacha s'est retranché avec des forces considérables. S'il est défait les pertes des Turcs se sont considérables.

Andrinople, 30.—Il arrive des troupes tous les jours. Ces bataillons viennent de Batoum. Un grand nombre de volontaires viennent de l'Albanie pour joindre le corps d'armée de Suleyman Pacha.

Il n'y aura pas de combat décisif dans le défilé de Shipka avant l'arrivée des renforts.

Paris, 30.—Le correspondant d'un journal anglais aux quartiers généraux de l'armée russe télégraphie que les pertes, des deux côtés s'élevaient au moins à 12,000 hommes. Gatrova est remplie de blessés. On dit que les généraux Badzety et Depfamsky sont blessés. Dobrova a été incendié par des troupes régulières de Rasgrad.

Londres, 30.—Une dépêche de Constantinople dit que les troupes turques ont réussi à détruire une quantité de munitions appartenant aux Russes, près de Gatrova.

Une dépêche de Bucharest dit que la garde impériale qui a reçu dernièrement l'ordre de se rendre sur le théâtre de la guerre est en route pour rejoindre le corps d'armée du grand duc Nicholas.

FAITS DIVERS.

STENOGRAPHIE.—L'Adresse aux grands jurés prononcée Samedi dernier par Son Honneur le juge Olivier et que nous publions aujourd'hui, a été sténographiée par Mr. Remi Tromblay de la Gazette de cette ville.

—Nous avons déjà expédié leur compte à plusieurs de nos abonnés et nous continuerons ainsi jusqu'à la fin de notre liste. Nous prions en conséquence tous nos souscripteurs de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent ou d'attendre la visite de notre collecteur. Il nous faut

absolument collecter tous nos arriérés, pour faire face à nos affaires et pour améliorer notre atelier. Quo tout le monde se tienne prêt.

Notre agent collecteur sera dimanche prochain à Ste. Julienne, puis il visitera les paroisses de St. Esprit, St. Lin, St. Roch, L'Epiphanie et L'Assomption.

MAGNIQUE RENDEMENT.—M. Chs. Teulier, maire de St. Félix de Valois, a semé au printemps 3 pintes de blé qui lui ont donné 3 minots et trois quarts de blé de première qualité. C'est difficile à battre dans ce pays.

CHERMS DE FER.—Les travaux entrepris par MM. E. Guilhaud & Cie. sur le chemin de fer de la Rive Nord se poursuivent avec beaucoup d'activité. Actuellement plus de cent personnes sont employées sur les diverses sections. Les entrepreneurs espèrent terminer le terrassement dans deux mois.

St. Jacques.—Quelques entrepreneurs du chemin de fer sont allés visiter les carrières de St. Jacques, et il est fort probable qu'on y vendra de la pierre pour un fort montant d'argent.

LA CATASTROPHE DE DESMOINES.

Un épouvantable accident est arrivé mardi matin, à quatre heures, sur le chemin de fer Rock Island, E.-U. A environ sept milles de Des Moines, se trouve un pont que les eaux, profondes d'une vingtaine de pieds, avaient emporté à la dérive, sans que la chose fut connue des conducteurs du train.

L'engin et tous les chars, à l'exception de celui où se trouvaient les lits, ont fait le plongeon dans la rivière. L'engin est complètement englouti.

Dans un des chars se trouvait la fameuse troupe de Barnum. Sept de ses hommes sont noyés: T. B. Baker, J. H. Pruze, A. MacKay, G. Rockwell, C. Thompson, J. Purcell et un autre.

La force du courant a fait sortir les cadavres des chars et grand nombre sont aperçus flottant sur la rivière. Plusieurs ont déjà été retirés de l'eau. Ils sont placés à mesure sur un train spécial qui les conduira à Des Moines.

On estime les morts à une vingtaine et les blessés à une trentaine. Parmi les morts retrouvés, se trouvent l'ingénieur, Wm. Rakstran, Mlle. Emma Babcock, institutrice à Rock Island, et M. Bolt, l'un des premiers pharmaciens de Boone, Ia.

NOUVELLES TÉLÉGRAPHIQUES.

Belgrade, 30.—Le général Grines a été nommé chef de l'état-major serbe. Les officiers russes achètent du grain et du bétail en Serbie.

Bucharest, 30.—La Roumanie n'a conclu aucune convention avec la Russie. L'armée roumaine gardera son individualité tout en coopérant avec les Russes.

Le prince Charles, avec le gros de son armée, suivra bientôt l'avant garde de l'autre côté du Danube à Korabig.

Si la guerre continue jusqu'à l'automne on calcule qu'elle coûtera à la Russie environ 850,000,000 roubles, 732,000,000 ont déjà été dépensés. Pour couvrir ce montant il y a une réserve de 150,000,000 de papier monnaie sera émis pour la balance de 450,000,000. Il y a déjà en circulation 877,000,000 en papier monnaie.

On s'occupe encore beaucoup de Plevna, où Osman Pacha s'est retranché avec des forces considérables. S'il est défait les pertes des Turcs se sont considérables.

Andrinople, 30.—Il arrive des troupes tous les jours. Ces bataillons viennent de Batoum. Un grand nombre de volontaires viennent de l'Albanie pour joindre le corps d'armée de Suleyman Pacha.

Il n'y aura pas de combat décisif dans le défilé de Shipka avant l'arrivée des renforts.

Paris, 30.—Le correspondant d'un journal anglais aux quartiers généraux de l'armée russe télégraphie que les pertes, des deux côtés s'élevaient au moins à 12,000 hommes. Gatrova est remplie de blessés. On dit que les généraux Badzety et Depfamsky sont blessés. Dobrova a été incendié par des troupes régulières de Rasgrad.

Londres, 30.—Une dépêche de Constantinople dit que les troupes turques ont réussi à détruire une quantité de munitions appartenant aux Russes, près de Gatrova.

Une dépêche de Bucharest dit que la garde impériale qui a reçu dernièrement l'ordre de se rendre sur le théâtre de la guerre est en route pour rejoindre le corps d'armée du grand duc Nicholas.

STENOGRAPHIE.—L'Adresse aux grands jurés prononcée Samedi dernier par Son Honneur le juge Olivier et que nous publions aujourd'hui, a été sténographiée par Mr. Remi Tromblay de la Gazette de cette ville.

—Nous avons déjà expédié leur compte à plusieurs de nos abonnés et nous continuerons ainsi jusqu'à la fin de notre liste. Nous prions en conséquence tous nos souscripteurs de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent ou d'attendre la visite de notre collecteur. Il nous faut

absolument collecter tous nos arriérés, pour faire face à nos affaires et pour améliorer notre atelier. Quo tout le monde se tienne prêt.

Notre agent collecteur sera dimanche prochain à Ste. Julienne, puis il visitera les paroisses de St. Esprit, St. Lin, St. Roch, L'Epiphanie et L'Assomption.

MAGNIQUE RENDEMENT.—M. Chs. Teulier, maire de St. Félix de Valois, a semé au printemps 3 pintes de blé qui lui ont donné 3 minots et trois quarts de blé de première qualité. C'est difficile à battre dans ce pays.

CHERMS DE FER.—Les travaux entrepris par MM. E. Guilhaud & Cie. sur le chemin de fer de la Rive Nord se poursuivent avec beaucoup d'activité. Actuellement plus de cent personnes sont employées sur les diverses sections. Les entrepreneurs espèrent terminer le terrassement dans deux mois.

St. Jacques.—Quelques entrepreneurs du chemin de fer sont allés visiter les carrières de St. Jacques, et il est fort probable qu'on y vendra de la pierre pour un fort montant d'argent.

Un épouvantable accident est arrivé mardi matin, à quatre heures, sur le chemin de fer Rock Island, E.-U. A environ sept milles de Des Moines, se trouve un pont que les eaux, profondes d'une vingtaine de pieds, avaient emporté à la dérive, sans que la chose fut connue des conducteurs du train.

L'engin et tous les chars, à l'exception de celui où se trouvaient les lits, ont fait le plongeon dans la rivière. L'engin est complètement englouti.

Dans un des chars se trouvait la fameuse troupe de Barnum. Sept de ses hommes sont noyés: T. B. Baker, J. H. Pruze, A. MacKay, G. Rockwell, C. Thompson, J. Purcell et un autre.

La force du courant a fait sortir les cadavres des chars et grand nombre sont aperçus flottant sur la rivière. Plusieurs ont déjà été retirés de l'eau. Ils sont placés à mesure sur un train spécial qui les conduira à Des Moines.

On estime les morts à une vingtaine et les blessés à une trentaine. Parmi les morts retrouvés, se trouvent l'ingénieur, Wm. Rakstran, Mlle. Emma Babcock, institutrice à Rock Island, et M. Bolt, l'un des premiers pharmaciens de Boone, Ia.

NOUVELLES TÉLÉGRAPHIQUES.

Belgrade, 30.—Le général Grines a été nommé chef de l'état-major serbe. Les officiers russes achètent du grain et du bétail en Serbie.

Bucharest, 30.—La Roumanie n'a conclu aucune convention avec la Russie. L'armée roumaine gardera son individualité tout en coopérant avec les Russes.

Le prince Charles, avec le gros de son armée, suivra bientôt l'avant garde de l'autre côté du Danube à Korabig.

Si la guerre continue jusqu'à l'automne on calcule qu'elle coûtera à la Russie environ 850,000,000 roubles, 732,000,000 ont déjà été dépensés. Pour couvrir ce montant il y a une réserve de 150,000,000 de papier monnaie sera émis pour la balance de 450,000,000. Il y a déjà en circulation 877,000,000 en papier monnaie.

On s'occupe encore beaucoup de Plevna, où Osman Pacha s'est retranché avec des forces considérables. S'il est défait les pertes des Turcs se sont considérables.

Andrinople, 30.—Il arrive des troupes tous les jours. Ces bataillons viennent de Batoum. Un grand nombre de volontaires viennent de l'Albanie pour joindre le corps d'armée de Suleyman Pacha.

Il n'y aura pas de combat décisif dans le défilé de Shipka avant l'arrivée des renforts.

Paris, 30.—Le correspondant d'un journal anglais aux quartiers généraux de l'armée russe télégraphie que les pertes, des deux côtés s'élevaient au moins à 12,000 hommes. Gatrova est remplie de blessés. On dit que les généraux Badzety et Depfamsky sont blessés. Dobrova a été incendié par des troupes régulières de Rasgrad.

Londres, 30.—Une dépêche de Constantinople dit que les troupes turques ont réussi à détruire une quantité de munitions appartenant aux Russes, près de Gatrova.

Une dépêche de Bucharest dit que la garde impériale qui a reçu dernièrement l'ordre de se rendre sur le théâtre de la guerre est en route pour rejoindre le corps d'armée du grand duc Nicholas.

STENOGRAPHIE.—L'Adresse aux grands jurés prononcée Samedi dernier par Son Honneur le juge Olivier et que nous publions aujourd'hui, a été sténographiée par Mr. Remi Tromblay de la Gazette de cette ville.

—Nous avons déjà expédié leur compte à plusieurs de nos abonnés et nous continuerons ainsi jusqu'à la fin de notre liste. Nous prions en conséquence tous nos souscripteurs de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent ou d'attendre la visite de notre collecteur. Il nous faut

Pendant que les voyageurs attendent le départ du train à la gare du chemin de Lévis et Kennebec, à Lévis, un homme bien mis s'approche d'un cultivateur, lui dit qu'il était commerçant de grains et le pria de lui prêter cent dix piastres pour un quart d'heure. Le cultivateur lui prêta cette somme sans hésiter, croyant avoir affaire à un honnête homme, mais il s'aperçut quelques instants après qu'il avait été joué par un habile filon. Le voleur n'a pas encore été arrêté.

Mardi dernier, près de la gare du Grand-Tronc, à Lévis, un charretier s'amusa à piquer, avec une épingle, une capote à dynamite qu'il tenait dans sa main gauche, quand tout à coup une explosion se produisit et il eut la première phalange de trois doigts emporté complètement. Un éclat de la capsule est allé le frapper au visage près de l'œil.

TORONTO.—On a essayé de faire changer chez quelques courtiers de cette ville plusieurs débetures volées à St. Catherine. Les détectives sont sur les traces des coupables.

MONTREAL.—Vers onze heures mercredi soir, M. et Madame A. B. Lafrenière revenaient d'une veillée avec un enfant de cinq mois. Arrivés à l'encroisement des rues Dorchester et St. Constant la foudre tomba à leurs pieds. Madame Lafrenière fut touchée par le fluide électrique entre le pouce et l'index de la main gauche. Elle tomba sans connaissance et fut transportée chez elle au No. 1714, rue St. Laurent. Le docteur Laramee fut appelé pour lui donner ses soins et déclara qu'elle n'avait reçu aucune blessure grave. Madame Lafrenière ne recouvrira connaissance que vers deux heures du matin. Hier après-midi, elle n'était pas encore revenue des émotions de la veille et elle était encore très-nerveuse. Chose étrange, le bébé qui était dans les bras de son père, n'a pas été éveillé par le coup. M. Lafrenière dit qu'il chancela mais qu'il ne tomba pas. La foudre a noirci légèrement la main de sa dame.

VARIETES.

Dans le doute, abstiens-toi.
Aime la chasteté, la frugalité et la vérité.
La bonne conscience est seule au-dessus de la crainte.
Ne vous pressez pas de parler, c'est une marque de folie.
Il ne faut point faire ce que l'on reprend chez les autres.
Ne parle jamais mal de personne, pas même de tes ennemis.
En commandant aux autres, sache le gouverner toi-même.
J'aime la maison où je ne vois rien de superflu, où je trouve tout le nécessaire.
Le plus malheureux des hommes est celui qui ne sait supporter le malheur.
Attends de tes enfants dans la vieillesse ce que tu auras fait toi-même pour tes parents.
Ne reproche à personne sa mauvaise fortune de crainte que tu ne le trouveras un jour dans le même cas.
On ne sait jamais ce qui se passe dans le cœur des femmes, même quand elles le disent.
Aime tes parents; s'ils te causent quelque contrariété, apprends à les supporter.
Pour vivre sagement, il faut savoir s'entendre les défauts que l'on observe dans autrui.
La félicité du corps consiste dans la santé, et celle de l'esprit dans la science. Dieu, c'est ce qui n'a ni commencement ni fin.
Ce qu'il y a de plus ancien, c'est Dieu, parce qu'il est incréé; de plus beau, le monde, parce qu'il est l'ouvrage de Dieu; de plus grand; l'espace; de plus prompt, l'esprit; de plus fort, la nécessité; de plus sage, le temps; de plus constant, l'espérance; de meilleur, la vertu, sans laquelle il n'y a rien de bon.

Tâchez, pendant que vous êtes jeunes, d'acquiescer de la sagesse, ce sera toute votre consolation lorsque vous serez vieux; vous ne pouvez faire une meilleure acquisition; c'est la seule chose dont la possession soit certaine et qu'on ne pourra vous ravir.
Un enfant terrible:
A quel heure dinont les parents demandant du monsieur, à une petite fille?
— Aussitôt que vous serez parti, le monsieur qui l'a dit!

Une femme est une ligne; ses yeux sont les hameçons; son sourire est l'appât. Un homme est un poisson, l'amour est la friture.
Définitions empruntées au vocabulaire populaire:
VIE.—Le temps de faire de l'argent.
ARGENT.—Le but de la vie.
HOMME.—Machine à faire de l'argent.
FEMME.—Machine à le dépenser.

—En vente au bureau de La Gazette de Joliette.—Blancs—"Engagements des Instituteurs par les Commissaires d'École," "Reclamations en matière de faillite," "Rôle de Cotisation et de Perception" d'après les dernières formules, "Journaux d'École."
Aussi: "Le Livre de Renvoi Officiel" de la paroisse St. Charles Borromée.

MARCHÉ DE JOLIETTE.

Table with 3 columns: Item, Price per unit, and Price per unit. Includes items like Flour, Wheat, Oats, etc.

PROVINCE DE QUEBEC.

MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE JOLIETTE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité de la Ville de Joliette, dans le Comité de Joliette, tenue au Bureau du Secrétaire-Treasorier le douze de Juin mil huit cent soixante-dix-sept.
A laquelle Session sont présents:
Louis Antoine Derome, Ecor. Président, Joseph Martel, Ecor. Édouard Guibault, Ecor. et M. Jean Jacques Provost, tous Commissaires d'École.
M. le Président prend le fauteuil, le Secrétaire-Treasorier est aussi présent.
M. Martel seconde par M. Guibault fait motion:
Que l'arrondissement numéro "un" comprenant l'école des garçons de cette municipalité, est et sera divisée en deux sections, dont la première comprendra tout le territoire renfermé dans les limites suivantes, savoir:
1. La rue Mansou, des deux côtés, à partir de son extrémité Sud-Ouest jusqu'à la rue St. Barthélemy.
2. La rue Notre-Dame, depuis son extrémité Sud-Ouest jusqu'à la rue St. Paul.
3. La rue de Lanaudière depuis son extrémité Sud-Ouest jusqu'à la rue St. Paul du côté Nord-Ouest et du côté Sud Est jusqu'à la rue Montcalm.
4. La rue St. Antoine et la rue des Carrières, dans toute leur longueur, ainsi que toutes les rues transversales renfermées dans les limites ci-dessus.
5. Et la concession dite "Le vieux moulin" renfermée dans les limites de la municipalité de la Ville de Joliette pour les fins scolaires.
La seconde section comprendra tout le reste du territoire de la dite Ville renfermé dans les limites ci-dessus. Les garçons en âge de fréquenter l'école résidant dans les limites de la section No. "un" fréquenteront l'école de la rue Notre-Dame, et ceux résidant dans les limites de la section No. "deux" fréquenteront l'école de la rue St. Louis.
Adopté à l'unanimité.
(Signé) L. A. DEROME, Président.
BART. VEZINA, Sec. Trés.

Le Bateau--Joliette.
Ce Bateau si avantageusement connu, fera régulièrement un voyage, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures P. M. Le Dimanche Le Joliette fera 3 voyages, à 1 heure, à 4 heures, et à 7 heures.
Les familles ou les particuliers, qui préféraient avoir seuls l'usage du Bateau, pourront le louer le Lundi, Mercredi et Vendredi à des conditions libérales en s'adressant à l'office à bord du Bateau Le Joliette.
Joliette, le 15 Juin 1877.

PERDU.

Depuis le magasin de M. Ed. Pisk, à la ville de Joliette, jusqu'à l'hôtel Guibord St. Liguori, un portefeuille en cuir noir, contenant environ soixante et deux piastres (\$62) en billets de banque et une facture de la maison E. Asselin Joliette. Ce portefeuille et son contenu sont la propriété de M. André Morin, de Chertsey, celui qui retrouvera ces objets perdus, est prié de les remettre au propriétaire ou à M. E. Asselin, à Joliette.

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler les arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présents avis, que, par les réges du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respective (desquelles réges sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son Bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.
Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers samedis" de la session.
BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Com. Lég.
G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.
Québec, 14 août 1877.

AVIS PUBLIC.

Nous, les soussignés, déclarons que la société qui a existé entre nous sous les noms et raisons sociales de Provost, Leprohon & Cie, est dissoute de consentement mutuel, de ce jour, et que le dit Charles B. H. Leprohon est le seul chargé de régler et liquider les affaires de la dite société.
J. J. PROVOST,
CHS. B. H. LEPROHON.
Jos. B. Leprohon, } Témoin
Le soussigné continuera seul les affaires et profite de cette occasion pour offrir au public toute sorte de pierre à des prix très réduits.
OHS. B. H. LEPROHON.

A Vendre.

1. Une terre située en la paroisse de St. Félix de Valois, comté de Joliette, dans le premier rang de St. Cécile. A une distance d'environ deux milles de l'Eglise de St. Félix et de huit arpents d'un moulin à farine et à scie, contenant huit arpents de front sur environ sept arpents de profondeur de là ne prenant que six arpents de front sur un profondeur additionnelle d'environ dix arpents—avec une maison, granges et autres bâties dessus construites, le tout en bon ordre.
2. Et une autre terre en bon débotté comprenant une sucrerie d'environ cinq cents érabes, située dans le deuxième rang de St. Cécile, en la dite paroisse St. Félix, contenant un arpent et demi de front, sur vingt arpents plus ou moins de profondeur, avec une cabane et agrès ou ustensiles servant à l'exploitation de la dite sucrerie.
Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à
ANTOINE LAFOND
St. Elizabeth
Sto. Elizabeth, 26 juillet 1877.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY. DEWINS' WORM PASTILLES. The most effective Remedy for Worms in Children & Adults. PASTILLES DE DEWINS CONTRE LES VERS. APPROUVÉES PAR LA FACULTÉ MÉDICALE. A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers et chez DEWINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montreal.

On n'aura plus de Cheveux Gris.
RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY
ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.
CETTE EXCELLENTE PREPARATION ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.
C'est moins cher que toute autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huiles ou de pomades.
PRIX, 50 CTS. LA BOUTEILLE.
En vente chez les PHARMACIENS et PARFUMIERS DEWINS & BOLTON, Agents, Montreal.
Agen à Joliette, M. LA ROBITAILLE.

POURQUOI NE PAS LIRE CE QUI SUIT!

C'EST UNE MINE D'OR POUR VOUS TOUS.
MESDAMES ET MESSIEURS.
Les renseignements qu'on vous donne sont vrais. Les marchandises et les prix sont tels qu'annoncés: Et nous n'avons pas honte de le dire c'est ce qui ne se voit jamais dans le pays.
Permez vous les yeux et allez donc tout droit chez
A. PILON & Cie.
615 et 617 Rue Ste. Catherine, MONTREAL.

Le magasin a été considérablement agrandi. Il a maintenant deux magnifiques vitrines où nous pouvons exhiber toutes les nouveautés qui nous arrivent tous les jours de Paris, Londres et New-York. Il a aussi deux grandes portes afin de donner plus de facilité aux milliers de pratiques qui rentrent chez nous tous les jours.

Nos marchandises d'automne sont presque toutes reçues.

C'est la plus grande importation du siècle, jamais personne n'a vu affluence semblable de Marchandises.
Nous avons l'assortiment le plus considérable, le plus varié et le mieux choisi qui ait jamais été offert en vente à Montréal.
Les prix sont plus bas que jamais. C'est un véritable massacre. Les marchandises ne se vendent pas; elles se donnent.
Nous vous donnons aujourd'hui les prix de quelques lignes; mais nous en passons des milliers.
Les cotons Jaunes et Blancs sont toujours vendus à grands sacrifices. Personne n'a encore pu nous égaler pour les cotons et les indiennes.
20 caisses de belles Indiennes Américaines 5 cts., seulement, toutes nos indiennes anglaises sont réduites de moitié.

Alpacas Alpacas!

Les belles lignes d'alpacas que nous avons constamment en main ont été la cause de notre commerce à plus que double depuis un an. En effet,
Notre alaca de 10 cts., est bien beau, notre alaca de 15 cts., vaut 25 cts., ailleurs, notre brillantine de 20 cts., est vendue 35 cts., partant, nous ne parlons pas de nos alpacas de 25 c. 30 c. etc., ils sont aussi riches que la soie.
Nous avons aussi l'assortiment le plus riche et le plus considérable d'étoffes noires.

Tweeds, Draps et Tricots.

Nous venons de recevoir au delà de 1000 Pièces de Tweeds d'automne dans les patrons les plus nouveaux et les plus variés. Nous avons le plus beau choix de Tricots qui se soit jamais vu.
Nos prix défient toute compétition. Si vous avez besoin de Tweeds et Tricots venez tout droit chez nous et vous vous en rendrez très bien. Nos Tailleurs sont très expérimentés et donnent pleine et entière satisfaction à toutes nos pratiques. Tailleur gratis.

ETOFFES A ROBES.

Ce département est très riche. Il comprend tous les tissus les plus nouveaux dans les couleurs les plus recherchées. Vu la dureté des temps les prix sont très bas; plus bas que jamais. De 10 c. à 20 c., vous avez un très bon choix. Patrons de Robes gratis.

Etoffes à Manteaux.

Les Matelassés, les Ratines et les gros Draps sont la rage cet automne pour les manteaux de dames. Nous avons l'assortiment le plus beau et le plus riche qui ait été importé à Montréal cette année. Nos prix sont excessivement bas, venez voir nos étoffes avant d'aller ailleurs. Patrons de manteaux gratis.

Lainages | Lainages !!

10 caisses de riches Nuages assortis à bas prix.
5 caisses de Demi-Chales, ce qu'il y a de plus nouveau et de plus riche (la grande mode cet automne) depuis 15 c. à \$1.50.
10 caisses de Grands Châles, patrons nouveaux et variés depuis \$1.00 à \$10.00.
2 caisses de Châles Brochés très riches depuis \$3.00 à \$10.00, valent 2 fois ce montant.
10 caisses de Bas de laine à tous prix et de toutes couleurs.
3 caisses de oullets en laine pour Dames.
20 Bâilles de Jolles couvertes de laine. Nos couvertes sont extraordinairement à bon marché cette année.
10 caisses de belles fanelles de couleur.
5 caisses de casimirs à chemises 15 cts., valent 30 cts.
Toutes nos fanelles à chemises sont très riches et à des prix extraordinairement réduits.

MODES ET MODISTES.

Notre département de modes est tenu sur un pied sans égal à Montréal. Nos modistes sont de très classe, nous avons toujours ce qu'il y a de plus nouveaux en fait de chapeaux, fleurs, plumes et garnitures. Les Dames ont tant à gagner à venir visiter ce beau département. Chapeaux garnis gratis.
N'oubliez pas que c'est ce qu'on peut rester de marchandises de printemps et d'été est affreusement réduit, notre système est de vendre vite et à bas prix, il est inutile de garder des marchandises des années dans les tablettes, lorsqu'en les médusant, on peut faire du bien au public dans ce temps de crise, et alimenter notre commerce. Cet automne nous voulons faire le plus grand commerce de détail (ie toute la Puissance. Nous avons les Marchandises, les employés et le magasin pour.
Nos prix ne sont pas vus ailleurs.

A. PILON, & CIE.

615 et 617 RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.
Toujours à la BOULE VERTE.
P. S.—Aux communautés Religieuses, nous avons en main le plus grand stock d'Étoffes noires pour costumes de couvent que l'on puisse voir, nous avons des prix très particuliers pour les communautés. Nos étoffes noires consistent en Alpacas, Paramatas, Tibets, Henriettas, Tissus Français, Casimirs, Merinos simples et doubles et Cobourgs, et nos prix sont très réduits.
Nous venons de recevoir en consignation 1000 pièces de Toile de Pays que nous vendons 15c., 17c., et 20c., seulement.
A. PILON & CIE.
5 Mai 1877.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000
BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA
Président, L'Hon. JAMES SKELD, Secrétaire, JAMES BLACKBURN.
\$50,000 EN ARGENT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL:

JOHN S. HALL, M. D., Directeur St. Pierre, L. BELLEVILLE NELSON, H. A. NELSON & Fils
A. PROUDFOOT, M. D., Québec, AS. HON. P. MITCHELL.
L. BEAUDRIEN, M. P. E. J. ALD. GUIMET, M. P. N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie d'assurance pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et les Risques de semblable nature. Aussi leur contenu.
On ne donne pas d'assurances contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies désastreux, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.
Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.
Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débetures qui pourraient être d'une valeur douteuse.
Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-Général,
97, Rue St. Jacques, Coin de la Place d'Armes.
Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur,
13 Avril 1877

GODFROI CHAPLEAU

Manufacture de Coffre-Forts de la Puissance.



GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE 1876.

Premier PRIX à l'Exhibition Provinciale de Québec 1873 d'Ottawa 1875

Coffre-Forts a l'épreuve du feu et des voleurs.

Ces Coffre-Forts sont à présent considérés comme étant les meilleurs offerts au public, toutes les qualités requises, tant que pour la force et la sûreté y sont réunies ensemble.
Afin d'éviter l'humidité dans l'intérieur du Coffre-Port à offrir la plus grande résistance possible en cas d'incendie, une espèce a été laissée afin de laisser circuler l'air entre les doubles de fer qui en forment l'enveloppe ou la charpente.
Les fonds ne sont pas en fonte, mais en fer battu, pivotant sur une base en acier solide, et les portes sont facilement démontées au cas où le Coffre-Port aurait besoin d'être réparé. Ces améliorations leur donnent une supériorité incontestable sur tous les autres Coffre-Forts.
Ces Coffre-Forts sont tels que je les représente ici, et une visite à mes ateliers convaincra tout homme intelligent.
Aussi, manufacturés sur commande; doublures en fer pour voutes, portes de voutes à l'épreuve des voleurs, portes à l'épreuve du feu.
Nœlets en fer, portes en fer pour étables publiques, portes de cachots et grill, serrures pour Coffre-Forts, Prisons, Bâques, pour portes de magasins, soléaux en fer, ponts en fer, etc., etc.
Un grand nombre de Coffre-Forts de seconde main de différente manufacture à vendre à bon marché.
Aussi, facteur d'Outils pour Tailleurs de Pierre.

Bureaux: 320 RUE St. LAURENT.
Ateliers: COIN DES RUES ONTARIO & ST. CHARLES BORROMEI
MONTREAL.

HOTEL JOLIETTE

RUE NOTRE-DAME—Pris du Marché.

L'ancien HOTEL RIVARD, plus tard HOTEL DESCHAMPS, si bien connu et si populaire est maintenant l'HOTEL JOLIETTE, entre les mains de M. P. Chevalier. Les améliorations et les embellissements de toutes sortes que M. Chevalier y a faits, font de cet hôtel le plus commode et le plus achalandé de Joliette. C'est un véritable Hôtel de PREMIERE CLASSE.
Le public voyageur trouvera à cette maison des chambres nombreuses, plusieurs salons une table abondante et un service très-régulier.
Voitures aux Chars pour les Passagers.
P. CHEVALIER, Propriétaire.



HOTEL RICHELIEU

Coin des Rues Notre-Dame & St. Vincent, vis à vis le Palais de Justice

MONTREAL
C'est le seul Hôtel de la Ville tenu sur les plans Européen et Américain. L'Hôtel peut recevoir 200 personnes.
CONDITIONS:
Plan Américain, Chambre et Pension \$1.50 par jour.
Plan Européen \$1.00 par jour, pour une chambre élégamment fournie.
L'omnibus de l'Hôtel se trouve à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer.
J. B. DUROCHER, Propriétaire
Montreal, 23 Avril 1877

Ls. G. MARTIN

Architecte
15 Rue St. Lambert
MONTREAL,
10 Decembre 1873.

Atelier Typographique DE LA 'Gazette de Joliette.' ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES TELS QUE LIVRES, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETTS DE BANQUE CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC. MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la 'Gazette' POUR LES AVOCATS: Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES: Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISSAIRES: Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS: Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC.-TRESORIERES: Rôles d'Evaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c. —DE PLUS: Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE. RUE NOTRE DAME. EDD. GUILBAULT, Propriétaire. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions. Vente en gros et en détail. AU PLUS BAS PRIX. Joliette, avril 1874.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA. CAPITAL \$1,000,000 Bureau: 245, Rue St. Jacques MONTREAL. Président: COL. A. C. DELUTBINIER HARWOOD, D.A.G. Vice-Président: Wm. ANGUS, Esq. Directeur-Gérant et Secrétaire EDWARD H. GOFF, Esq.

DIRECTEURS: Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montréal; M. L. Blais, Québec; M. A. Desjardins, Montréal; Wm. Angus, Esq., Montréal; J. B. Pénit, Esq., N. P., Rivière du Loup; L. Molleur, Esq., M. P. P., St. Jean; G. Bibe, Esq., M. P. Joliette; Thos. Logan, Esq., St. Armand; Edouard H. Goff, Esq., Montréal; Arthur Dansereau, Esq., Montréal; Col. A. A. Stevenson, Montréal; F. H. Mahoney, Esq., Québec; L. B. A. Charlebois, Esq., Laprairie; Chs. Frs. Panchaud, Esq., M. D., Varennes; L. H. Blais, Esq., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement donné à la Compagnie, bénéfice de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux. Montréal, 20 Avril 1

PEINTURE! PEINTURE POUR Maison, Enseigne & Fresque. —AUSSI: Pour Offices, Résidences Privées, le tout peint dans le dernier style et aux conditions les plus libérales. Plans fournis au besoin.

Fred. CRUBE RUE DELAUDAIERE JOLIETTE. (Maison de J.-Bte. Desmarais.)

CHARRONNAGE, MEUBLERIE, COIFFERIE, etc. CHARRONNAGE, MEUBLERIE, COIFFERIE, etc. CHARRONNAGE, MEUBLERIE, COIFFERIE, etc.

CHARRONNAGE, MEUBLERIE, COIFFERIE, etc. CHARRONNAGE, MEUBLERIE, COIFFERIE, etc. CHARRONNAGE, MEUBLERIE, COIFFERIE, etc.

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Vendeurs de VIN DE QUININE. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Vendeurs de VIN DE QUININE. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Vendeurs de VIN DE QUININE.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre CL. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCE, MARIERS DE 3 POUCE EN PINS ET EN EPINETTE ENVOI 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et emboutir. Et qu'elle pourra livrer tous les boisentièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

N. I. CHARLAND Tailleur RUE MANSEAU. M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude. Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des mailles du District de Joliette et autres endroits voisins. MALLS QUOTIDIENNES ARRIVEE 1 Malle pour Montréal, arrivant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Herminette, 2 P. M. 1 A. M. 2 Malle pour Rawdon, arrivant à St. Liguor, et Montclair, 1 P. M. 0 30 A. M. 3 Malle pour d'Alillebont, arrivant à Kildare, 1 P. M. Midi. 4 Malle pour St. Félix de Valois, arrivant à St. Thomas et St. Elizabeth, 8 A. M. 0 30 P. M. MALLS TRI-HEBDOMADAIRES. 1 Malle de St. Elizabeth à Brûler tous les lundis, mercredi et vendredi, aller et retour, 6 A. M. 11 A. M. 2 Malle de St. Jean de Matha, tous les lundis, mercredi et vendredi, 6 A. M. 3 Malle de Bienheureux Alphonses de Rodriguez à Kildare, tous les lundis, mercredi et vendredi, 8 A. M. 2 Malle de d'Alillebont à St. Réatance tous les mardi et samedi, 8 A. M. MALLE BI-HEBDOMADAIRE. 1 Malle de St. Théodore de Chartrey à Rawdon, arrivant à Chartrelle tous les mercredi et samedi, 8 A. M. MALLS QUOTIDIENNES. P. M. Pour l'Épiphanie, St. Jacques, St. Alexis, 8 30 P. M. 4 A. M. St. Sulpice, Lavaltrie, 7 00 P. M. 7 P. M. 1 Repentigny, 4 00 A. M.

LA GAZETTE DE JOLIETTE. JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par la Société d'Imprimerie de Joliette BUREAU: Rue Notre-Dame JOLIETTE. ABONNEMENTS CANADA Edition hebdomadaire \$2.50 (Payable d'avance) Edition hebdomadaire d'avance 1.00 POUR LES ETATS-UNIS Edition hebdomadaire (un an) \$9.50 hebdomadaire 1.00 Toute personne désirent passer son abonnement, doit en donner avis un mois d'avance et payer les arriérés. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance. Les frais de port sont payés par les Editeurs.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre CL. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCE, MARIERS DE 3 POUCE EN PINS ET EN EPINETTE ENVOI 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et emboutir. Et qu'elle pourra livrer tous les boisentièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre CL. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCE, MARIERS DE 3 POUCE EN PINS ET EN EPINETTE ENVOI 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et emboutir. Et qu'elle pourra livrer tous les boisentièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre CL. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCE, MARIERS DE 3 POUCE EN PINS ET EN EPINETTE ENVOI 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et emboutir. Et qu'elle pourra livrer tous les boisentièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre CL. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCE, MARIERS DE 3 POUCE EN PINS ET EN EPINETTE ENVOI 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et emboutir. Et qu'elle pourra livrer tous les boisentièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

Dr. LAURIER & FILS Pharmacie de Famille, (En face de l'Eglise) Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les mères de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants. Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail, des graines de jardins des premières maisons, avec garantie. UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût. ON Y VEND aussi du soda et du ginger ale et l'on y tient un dépôt de Cidre si renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail. Ls. LAURIER & FILS. Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes atteintes de cancers, de chancre et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune douleur ni même de cicatrice. Venez le consulter. Joliette, 1 avril 1874.

AVIS. Je, soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un écrit de ma main ou de celle de mon épouse. Chs. B. H. LEBRON. Joliette, 18 Mai 1877.

AVIS. La Société qui a existé, en la Ville de Joliette, entre les soussignés, sous la raison sociale de J. Bte. TURCOTTE Frères est dissoute. Les affaires seront continuées, au même lieu et place d'affaires par J.-Bte. Turcotte, l'un d'eux, qui est seul autorisé au règlement des affaires de la société. J. B. TURCOTTE, Louis Turcotte, Interdit par Hilde Leprohon, curatrice. A. TURCOTTE. Joliette, 26 mai 1877.

AVIS. J. B. Turcotte, profite de la circonstance actuelle pour avertir ses pratiques et le public en général qu'il tiendra comme précédemment un assortiment des plus complets et des plus variés de Marchandises Sèches. De plus il sacrifiera ses anciennes marchandises à des prix qui défieront toute concurrence; alors nous n'avons plus besoin d'aller à Montréal chez MM. Pilon. Nous irons chez J. B. Turcotte, ici à Joliette au Magasin de Californie.

A VENDRE. 10. Un lopin de terre situé en la dite Ville de Joliette, mesurant deux arpents cinq perches et six pieds de largeur à la frontière, et deux arpents et six pieds à la profondeur sur quinze arpents cinq perches et dix pieds dans la ligne Sud-Est et seize arpents une perche et dix pieds dans la ligne du Nord-Ouest, contenant une superficie d'environ trente-six arpents et vingt-sept perches et demi, tenant devant au Nord-Est à la rivière de l'Assomption, derrière aux terres du ruisseau St. Pierre, du côté Nord-Ouest au terrain marqué pour Mme. P. C. Loedel et d'autre côté au terrain marqué par Mme. Voyer. Pour les conditions s'adresser à A. MAGNAN, N. P. Joliette, 8 Mars 1877.

A VENDRE. Grand AVANTAGE. 10. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes comprenant 3 logements composés l'un de 8 appartements à part des mansardes; les 2 autres de 4 appartements; bien finis, avec des dépendances, une cour spacieuse et commodité. Ce bloc est situé, rue St. Vincent, à proximité du marché et de l'Eglise. 20. Un BLOC également en Brique à 2 étages, de 120 pieds de longueur sur 30 de profondeur, comprenant 3 logements de 5 appartements chacun; il y a une cuisine attenant à chaque logement—Rue Rue St. Louis. Ce dernier Bloc peut être vendu en deux parties. Il y a de l'excellent eau dans chacun de ces logements. Tous ces logements sont actuellement occupés par des locataires. Conditions libérales. S'adresser au propriétaire, OVIDE ALLARD, Joliette. 21 Mai 1877.

A VENDRE. Un moulin à Seigle, situé à St. Côme, à cinq arpents de l'Eglise, sur la Rivière l'Assomption, avec un lopin de terre de 7 arpents en superficie. Sur cet emplacement une maison, une grange et autres dépendances. Sur le même pouvoir d'eau peut être placé un moulin à farine. Pour les conditions s'adresser à DAME VVE. JEAN POITRAS, St. Côme. 5 mai 1877.

Pianos! Pianos!! En vente chez le soussigné le splendide piano de New-York CALEMBERG & VAUPEL dont la force et l'harmonie ne peuvent être surpassées et qui fait l'admiration de tous ceux qui le voient et l'entendent. Assés—Le piano WEBER, si avantageusement connu pour sa douceur et sa mélodie. La magnifique piano de salon GROVES & FULLER, de New York; l'harmonium ESTLY dont la renommée est étendue par tout le monde et qui dans son égal n'a pas puissance et l'heureux multiplication de ses jeux. Pianos et Harmoniums à louer, à raison de \$2 par mois avec la faculté d'acheter Pianos de seconde main toujours en magasin et à tous les prix. Les pianos neufs son garantis pour cinq ans! J. U. FOUCHER continuera comme par le passé, à vendre, au plus bas prix et avec garantie les plus avantageuses, et avec Machines à Coudre de toutes les manufactures du Canada et des Etats-Unis. J. U. FOUCHER. Joliette, 29 Août 1876.

RELIURE. J. B. LAFONTAINE. A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE. RUE MANSEAU En face de B. Vezina & D. Desormier, N. P. Ce monsieur exécute avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on veut bien lui confier. Dans tous les goûts, et à 25 par cent meilleur marché qu'à Montréal. Joliette, 18 Novembre 1876.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trefle de l'Ouest, de Haradon, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carotte, de Choux, de Choux de Stiam, de Tabac. &c., &c. &c. Aussi—un assortiment complet de graines de bours. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs magasins anglais, français et américains. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'opoponax rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Neilson Baume Sarracénien de Wood Sirop Princess pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Luncheon. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.